



## TERMES DE REFERENCE

**pour l'élaboration, la mise en œuvre d'une stratégie de formation et de sensibilisation au travail des enfants auprès des collecteurs, des préparateurs et des producteurs de vanille dans la Région SAVA**

<b>Titre du Projet :</b>	Soutenir les Acteurs de la filière Vanille au Bénéfice des Enfants (SAVABE)
<b>Objet de la prestation :</b>	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de formation et de sensibilisation pour lutter contre le travail des enfants au profit des collecteurs, préparateurs et producteurs des programmes mis en œuvre par les entreprises membres de la SVI (16000 producteurs)
<b>Type de contrat :</b>	Prestation de service
<b>Durée :</b>	8 mois (Mai à Décembre 2019) avec une possibilité de renouvellement de 6 mois (Janvier à Juin 2020) après évaluation concluante.
<b>Lieu de mise en œuvre :</b>	32 communes d'intervention du projet, dans les 04 districts de la région SAVA
<b>Mandant</b>	SVI - IDH

### 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Organisation Internationale du Travail (OIT), en collaboration avec la Plate-Forme Sustainable Vanilla Initiative (SVI) a bénéficié d'un fonds de la part du Département du Travail des Etats-Unis (USdol) pour la mise en œuvre d'un projet visant à réduire le travail des enfants dans la filière vanille. Pour ce faire, le projet dénommé (Soutenir les Acteurs de la filière Vanille au Bénéfice des Enfants – SAVABE) est mis en œuvre au niveau de la Région de SAVA pour une durée de 45 mois.

Dans le processus de mise en œuvre du projet SAVABE, des outils ont été créés pour signifier et renforcer l'engagement des opérateurs économiques de la filière vanille pour éliminer le travail des enfants. Un processus visant à renforcer l'engagement des acteurs est actuellement en cours : signature d'un code de conduite par les exportateurs, signature de lettre d'engagement pour les collecteurs et les préparateurs, distribution d'un guide et d'outils de sensibilisation divers. Le projet met en œuvre également un processus d'élaboration d'outils visant à mettre en place la traçabilité de la vanille conventionnelle.

En vue de renforcer les acquis du processus de mise en œuvre, le projet entend renforcer les capacités des collecteurs et des préparateurs, ainsi que les producteurs de vanille pour leur permettre de lutter efficacement contre le travail des enfants dans leurs activités respectives dans la chaîne de production de vanille.

A travers les activités du résultat à long terme 3 du projet SAVABE dédiées à la sensibilisation, à la prévention et au signalement, des actions de sensibilisation des communautés dans les 32 communes cibles du projet, réparties dans les quatre districts de la région SAVA sont prévues se dérouler à partir du mois de mai. S'inscrivant dans une logique de complémentarité, et dans un esprit de travail d'équipe, les actions prévues dans le cadre des présents termes de référence se ressource des messages clés, des éléments de contenu élaborés par le résultat à long terme 3 du projet. Réalisée à une échelle communautaire, et s'appuyant sur le dispositif local CLLTE, cette action se conjugue avec les actions au niveau des groupes professionnels (collecteurs, préparateurs, producteurs) dans le cadre de la filière vanille. Autant dans la phase de conception des messages et des éléments de contenu au niveau du résultat à long terme 3 que dans la mise en œuvre, le projet SAVABE veille à une interaction positive avec l'activité de formation, et de sensibilisation au bénéfice des collecteurs, préparateurs et producteurs.

La professionnalisation du secteur s'inscrit également parmi les objectifs du projet SAVABE. En 2017, le nombre des collecteurs et préparateurs dans la Région SAVA est estimé à 3000. Environ 10% sont légalement enregistrés, disposent de carte professionnelle, et ont signé la lettre d'engagement pour lutter contre le travail des enfants dans leurs activités. La Région SAVA compte environ 80,000 producteurs de vanille, dont 16 000 ménages sont affiliés à des programmes sociaux des compagnies importatrices, mis en œuvre avec leurs partenaires exportateurs.

Pour réduire le risque d'engager des enfants au niveau des différents maillons de la chaîne de production de vanille, il est nécessaire d'avoir des connaissances en la matière, et des risques encourus. Ce processus permettra également de détecter les besoins de renforcement par les acteurs et de définir une stratégie de mise en œuvre de la formation, suivant un curriculum correspondant au plan de formation défini.

Au-delà, le projet envisage d'entrer en collaboration avec l'équipe des compagnies exportatrices pour superviser le processus, et former leurs partenaires (collecteurs, préparateurs, producteurs), lesquels travaillent directement avec elles au niveau local. Le projet travaillera également avec les groupements de producteurs, et les communautés pour renforcer la lutte contre le travail des enfants. Les besoins de renforcement à ces différents niveaux sont également nécessaires et seront intégrés dans la stratégie de formation.

Ainsi, la SVI lance un appel à manifestation d'intérêt pour un service de consultance auprès d'un groupe de consultants ou institutions légalement constitués suivant la réglementation en vigueur à Madagascar, conformément au présent termes de référence.

## **2. OBJECTIF GLOBAL**

- Le projet met en œuvre un programme de formation ciblé pour les collecteurs, les préparateurs et les producteurs en vue d'une formation à grande échelle en matière de prévention et de l'élimination du travail des enfants dans la filière vanille. Le projet met en œuvre un programme de sensibilisation adapté à chaque groupe cible.

### 3. OBJECTIFS SPECIFIQUES & RESULTATS ATTENDUS

- Les besoins de formation sont identifiés au niveau des groupes d'acteurs : collecteurs, préparateurs et producteurs.
- Le curricula de formation et les outils y afférents élaborés par le résultat à long terme 3 du projet sont adaptés selon les spécificités des acteurs cibles.
- Les kits de formation incluant : le plan de formation, les outils, la méthode, et le système de suivi évaluation sont testés dans des conditions réelles et seront ajustés en fonction.
- La stratégie de déploiement à grande échelle et de dissémination du renforcement de capacités au niveau des trois groupes cibles est définie et sera validée de manière participative. Cette stratégie se décline par des actions de formations au niveau des groupes cibles, laquelle sera en adéquation avec le programme établi au niveau des entreprises.
- Les outils de sensibilisation validés sont utilisés et valorisés tout au long du programme de sensibilisation prévu dans le cadre de cette prestation.

### 4. PHASES/ETAPES DE MISE EN ŒUVRE

La prestation de service s'intègre dans trois principales phases distinctes :

- Une première phase d'entrée en matière et de préparation
- Une deuxième phase pilote pour tester les outils, et la méthode de formation, de la méthode de sensibilisation comprenant le suivi-évaluation du processus et des outils.
- Une troisième phase d'affinement de la stratégie, de déploiement de la stratégie de formation, de sensibilisation au niveau des 32 communes d'intervention du projet.

### 5. PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE

- La mise en œuvre de la prestation se fera à partir des **besoins exprimés** par les cibles ultimes, et les acteurs clés de la filière vanille. La proposition tient compte des **réalités locales**, régionales et des cultures propres à la région SAVA dans une logique de **co-construction** avec le résultat à long terme 3 du projet SAVABE et avec les acteurs ciblés par la formation.
- La prestation s'inscrit dans une logique de **consultation** et de **participation**.
- Le processus de mise en œuvre du projet cherche la **meilleure synergie possible avec les différentes actions en cours** au dans le cadre du projet SAVABE.
- Le produit du processus tiendra compte de la recherche de **durabilité, d'effets levier** à partir du **potentiel de compétences disponibles au niveau local**.
- La réalisation de la prestation cherche une meilleure **adéquation entre l'efficacité et l'efficience** autant dans les alternatives proposées que dans les ressources nécessaires pour leur mise en œuvre.

### 6. SCOPE OF THE SERVICE

## **Durée**

La totalité des services demandés sera réalisée pour une période de 8 mois avec une possibilité de renouvellement de 6 mois.

- La phase d'entrée en matière et de préparation (i) ciblage des bénéficiaires, (ii) meilleure connaissance du groupe cible : mode de fonctionnement, pratiques professionnelles, aspects culturels, niveau d'éducation, pour une mise en adéquation de l'approche et les outils de communication selon leur typologie, (iii) intégration des entreprises dans le processus, (iv) coordination avec le résultat à long terme 3 dans l'élaboration des outils et de la construction de l'approche sera réalisée pour une période de 2 mois à partir du 1<sup>er</sup> mai 2019.
- La phase pilote de formation et de sensibilisation commencera le 15 juillet 2019 et se déroulera dans les cinq prochains mois qui suivent cette date. Elle sera réalisée en deux temps :
  - o Les quatre premiers mois seront consacrés à la phase pilote de formation auprès des acteurs ciblés.
  - o Les deux derniers mois seront consacrés au suivi-évaluation et à l'affinage de la stratégie de déploiement de la formation.

Le rapport de cette deuxième phase devra parvenir au plus tard le 30 novembre 2019 à SVI / IDH.

- La phase d'affinage de la stratégie, et de la planification de la mise en œuvre de la formation et de sensibilisation se fera à partir de 02 décembre jusqu'au 20 décembre 2019.
- Le déploiement du programme de formation et de sensibilisation commencera le 06 janvier 2020 et durera pendant une période de 6 mois (Jusqu'à fin juin 2019).

## **Zone d'intervention**

32 communes d'intervention du projet, dans les 04 districts de la région SAVA

Deux principaux groupes cibles:

- (a) Le premier groupe cible est composé par les Collecteurs et les Préparateurs. Il est possible que la cible exerce en même temps ces deux fonctions (à la fois Collecteur et Préparateur), tandis que dans d'autres cas la cible peut être uniquement soit Collecteur, ou Préparateur. Dans le déroulement pratique ce premier groupe, formeront deux sous-groupes distincts : celui des Collecteurs, et celui des Préparateurs.
- (b) Les producteurs : travaillant directement avec les sociétés d'exportation de vanille ; et/ou membres d'associations ou de groupements professionnels.

A la différence des deux groupes cibles citées en haut, la démarche de formation prévoit une formation pour quelques personnes ressources auprès des sociétés d'exportation

compte tenu de leur rôle de supervision des collecteurs, préparateurs et producteurs dans leur chaîne d'approvisionnement.

## 7. LIVRABLES

PHASE	PERIODE	LIVRABLES
Phase 0 : CONTRACTUALISATION	Avril 2019	<input type="checkbox"/> Contrat de prestation signé entre SVI-IDH/ prestataire
Phase 1: ENTREE EN MATIERE ET ETAPE PREPARATOIRE : CIBLAGE DES BENEFICIAIRES, INTEGRATION DES ENTREPRISES DANS LE PROCESSUS, INTERACTION AVEC LA COMPOSANTE 3 DANS L'ELABORATION DES OUTILS ET LA CONSUTRUCION DE L'APPROCHE	1 <sup>er</sup> Mai 2019 – 30 juin 2019 (2 mois)	<input type="checkbox"/> Un rapport d'entrée en matière comprenant : le ciblage, de description détaillée du groupe cible, de la stratégie de mise en adéquation entre ses spécificités et le mode de communication choisie, de la qualité d'implication des entreprises et d'une stratégie d'implémentation/d'implication adaptée au contexte réel. <input type="checkbox"/> Définition des groupes cibles, de la méthodologie d'approche, et du plan de mise en œuvre de la phase pilote. <input type="checkbox"/> Adaptation, prise en compte des outils et instruments de formation et de sensibilisation produits avec la composante 3 : le curriculum pour chaque groupe cible incluant la stratégie permettant d'atteindre les producteurs, à partir des grandes compagnies, et les organisations de producteurs. <input type="checkbox"/> Plan détaillé de mise en œuvre de la formation
Phase 2: FORMATION / SENSIBILISATION DANS LA PHASE PILOTE	15 Juillet 2019 - 30 Novembre 2019 (5 mois)	<input type="checkbox"/> 4 formations réalisées (dont une par district dans) pour les organisations de producteurs <input type="checkbox"/> 2 formations de collecteur <input type="checkbox"/> 2 formations de préparateur <input type="checkbox"/> 2 formations de formateurs au niveau de la chaîne de valeur et/ou coopérative de producteurs.

		<input type="checkbox"/> 2 formations pour le personnel des entreprises <input type="checkbox"/> Outils de sensibilisation par catégorie de cible testés <input type="checkbox"/> Rapport d'Evaluation de la formation, et du test d'outils de sensibilisation.
Phase 3: VALIDATION DE LA STRATEGIE ET PLANIFICATION DE LA PHASE DE MISE EN ŒUVRE	02 au 20 Décembre 2019 (1 mois)	<input type="checkbox"/> Document de stratégie (Formation & Sensibilisation) validé <input type="checkbox"/> Plan de mise en œuvre de la formation et du programme de sensibilisation validé.
Phase 4: MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION AUPRES DES CIBLES	06 Janvier au 30 Juin 2020 (6 mois)	<input type="checkbox"/> Rapport financier <input type="checkbox"/> Rapport narratif et photo(s) prises pendant le travail de consultance <input type="checkbox"/> Conclusions et recommandations <input type="checkbox"/> Deux « hard copies » + une version électronique du rapport final intégrant les ajustements proposés.

## 8. QUALIFICATIONS REQUISES POUR LES CONSULTANTS

Cet appel à propositions s'adresse aux ONG(s), Groupes de Consultants, Cabinets légalement constitués à Madagascar. La prestation sera dirigée par un Coordinateur Principal, assisté par des Experts associés.

Le mode d'organisation est propre à l'équipe de Consultant, laquelle développe la logique de sa composition dans le concept note mentionné plus bas.

Le Coordinateur et les Experts associés doivent répondre aux critères ci-après :

- Diplôme de Masters en science sociale, en communication/journalisme, droit ou autres domaines jugés équivalents, avec une expérience professionnelle de plus de 6 ans pour le Coordinateur Principal et de plus de 4 ans pour les Experts Associés.
- Avoir une expérience en matière d'élaboration de curriculum de formation, l'élaboration d'outils concernant le travail d'enfant dans une chaîne de valeur.
- Excellente communication en malgache de la région SAVA et en français
- Avoir une bonne connaissance de la Région SAVA et de la culture locale. Idéalement, avec une équipe opérationnelle dans la Région SAVA.
- Avoir une connaissance de la filière vanille, si possible.
- Expérience en matière de lutte contre le travail des enfants.
- Familier à l'approche participative.

- Avoir un compte bancaire fonctionnel, mentionné dans l'offre permettant à SVI/IDH de transférer les ressources financières depuis l'étranger. Les coordonnées bancaires permettant un transfert à l'international doit être inclus dans l'offre.

## 9. CRITERES D'EVALUATION

La sélection du contractant sera évaluée à partir de la proposition soumise dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt. Les offres seront évaluées sur la base d'un rapport qualité /prix apprécié suivant les critères ci-après :

<b>Evaluation criteria</b>	<b>Score (%)</b>
Qualification et expérience dans le cadre d'un travail similaire	20
Qualité de l'offre technique, détaillant la méthodologie et la stratégie d'approche.	30
Composition de l'équipe.	20
Budget	30
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

## 10. PAIEMENT

Après délibération, le contractant sélectionné sera notifié, et un contrat de consultance sera établi entre SVI / IDH et le contractant.

Le paiement se fera par un transfert monétaire vers le compte du contractant à partir du compte de IDH suivant les tranches de paiement ci-après :

- 25% à la signature du contrat
- 10% après la validation du rapport de la première phase
- 45% avant le démarrage de deuxième phase
- 10% après la validation du rapport de la deuxième phase
- 10% après la validation du rapport final.

## 11. SOUMISSION DE LA PROPOSITION

Le document de soumission doit inclure :

- Une note de présentation de chaque membre de l'équipe de consultants, et une note de compréhension des termes de référence.
- Une note de présentation de la méthodologie d'intervention précisant spécifiquement la méthode de définition des groupes cibles.
- Un exemple de stratégie de formation et/ou un curriculum développé par le contractant.
- Une logistique de base permettant de réaliser un programme de sensibilisation
- Bilan organisationnel, administratif et financier concluant.

- Une proposition financière détaillée pour la réalisation de la prestation. La proposition financière inclut toutes les taxes (à payer par le contractant), le coût de la consultation, le voyage et les frais de mission, ainsi que les lignes budgétaires éligibles.

Les fichiers de l'offre technique, et de l'offre financière (en Ariary) rédigées en français seront à envoyer par e-mail à [ralaiharivonison@idhtrade.org](mailto:ralaiharivonison@idhtrade.org) avec copie à ; à [gilhuis@idhtrade.org](mailto:gilhuis@idhtrade.org) et à [vonintsoa@idhtrade.org](mailto:vonintsoa@idhtrade.org) avant le 22 mars 2019 à minuit, heure de Madagascar.

Pour les besoins d'informations supplémentaires veuillez-vous adresser à :

Monsieur Olivier RALAIHARIVONISON  
Business Coalition Building Specialist – SVI  
Projet SAVABE - OIT  
E-mail : [ralaiharivonison@idhtrade.org](mailto:ralaiharivonison@idhtrade.org)  
Tél. 034 70 652 61